

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2025 A 19 HEURES

Membres Présents : G. BASSET - S. BURGAT - M. GOUEFFON - F. JOUANET - D. MOUSSET - D. PAQUERIAUD - I. PETITJEAN - C. POMMIER - M. SIMON - B. TRONCIN - P. VIMONT - D. VIZIER

Absents : Sylvain BONJEAN (procuration à Michel SIMON) - Céline CHEVALIER (procuration à Bernard TRONCIN) - Jean-Michel LAROCHE (procuration à Didier PAQUERIAUD).

Secrétaire de séance : Michel SIMON

Ordre du jour :

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 11 mars 2025

✚ **Demande de subvention au titre des amendes de police**

Une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police peut être demandée au Conseil Départemental :

Panneaux de rue : taux de subvention 20% : $356.01 \times 20\% = 71.20\text{€}$

Signalisation horizontale et verticale : taux de subvention de 40% : $4\,576.75 \times 40\% = 1830.70\text{€}$

Miroir routier : taux de subvention de 40% : $604.00 \times 40\% = 241.60\text{€}$

Ralentisseurs : taux de subvention de 40% : $20\,733.00 \times 40\% = 8\,293.20\text{€}$

Soit un montant total de 10 436.70€.

Il convient de délibérer pour autoriser le Maire à solliciter ce financement.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ **Demande de subvention au titre du dispositif « 350 000 arbres pour le Bourbonnais » du Conseil Départemental**

Dans le cadre de sa politique d'extension du patrimoine arboré en faveur de l'environnement, le Département peut financer l'acquisition de plants d'arbres (hors fournitures) effectuée par les Communes après signature d'une convention. L'opération consiste à planter 75 arbres financés à hauteur de 10 000€ par le département. La commune réalisera les travaux de plantation. Il convient d'autoriser le Maire à signer cette convention.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ **Vote du taux des taxes :**

Il est proposé de ne pas augmenter le taux des taxes en 2025 soit :

Taxe foncière propriétés bâties 39.98 %

Taxe foncières propriétés non bâties 36.22 %

Taxe d'habitation 13.20 %

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ **Vote budget primitif :**

* *Commune*

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

** Locaux commerciaux*

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ **Subvention exceptionnelle pour Mayotte**

Le cyclone CHIDO a dévasté en décembre l'île de MAYOTTE, aussi Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de soutenir les victimes en donnant une subvention exceptionnelle de 1 000€ par le biais de la Croix Rouge.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ **Questions diverses**

Depuis un an, un pacte fiscal et financier de la communauté d'agglomération est en cours d'élaboration. Il doit permettre de trouver de nouvelles recettes et /ou de les répartir différemment pour une plus grande solidarité, notamment envers les communes rurales. La répartition de la taxe foncière sur le bâti des zones d'activité pour les nouvelles entreprises qui s'installent est en discussion avec moulins communauté et les 5 communes qui disposent d'une zone d'activité. Pour éviter la concurrence entre les communes, un même taux de taxe aménagement est envisagée. Le taux pourrait être différent suivant les zones avec un minimum de 1%, les services de Moulins communauté sont en cours de vérification de la réglementation avec la DGFIP.

L'analyse des offres du marché pour les cours d'école a eu lieu lundi. Une visite au Pal et dans certaines écoles de l'agglomération moulinoise a été faite pour voir les revêtements PERMEO dits « plus écologiques » qui se font à la main afin de choisir ou non cette variante qui entraîne une plus-value de 38 000€. Le conseil municipal est plutôt favorable à l'hydroway, revêtement également perméable prévu dans l'offre de base

L'isolation de l'accueil de loisirs est en cours et a bien avancé.

L'offre d'emploi pour le remplacement d'Annie Valnaud a été publiée.

Le vote du budget du CCAS aura lieu demain vendredi 11 avril.

Dominique VIZIER annonce le repas de pâques de la cantine qui aura lieu le jeudi 17 avril pour environ 100 enfants. Ce repas est offert ainsi qu'un sachet de friandises.

Bernard TRONCIN annonce que le SDE a terminé le changement de toutes les lampes de l'éclairage public en LED.

Le marché hebdomadaire en cours de création devrait commencer le mercredi 23 avril. Il devrait y avoir un maraicher, un fromager, un vendeur de miel, un vendeur de saucissons à minima. Il est proposé que la municipalité offre un vin d'honneur et invite les associations lors du premier marché.

La matinée compost du samedi 5 avril n'a pas eu le succès escompté.

Philippine VIMONT attend le retour des forains pour la fête patronale.

Michel SIMON va fixer une journée nettoyage du cimetière dans la semaine du 14 avril. Il signale que des lumières restent quelquefois allumées au socio. Un mail sera envoyé à toutes les associations qui utilisent le centre socio.

Le concert de printemps de l'Indépendante aura lieu le 07 mai à 20h30.

Christophe POMMIER a assisté au Conseil Syndical du SICTOM. Il a été établi le calendrier prévisionnel des nouvelles collectes (chaque habitation recevra un container pour le tri sélectif avec collecte en porte à porte tous les 15 jours et les ordures ménagères devront être déposées dans des containers dédiés en points d'apports volontaires). Le changement devrait être effectif en 2027 pour Bessay. Une concertation avec chaque commune aura lieu.

Le concours des archers aura lieu le 10 mai, ils organisent également un stage départemental le 26 avril.

Danielle MOUSSET signale qu'il serait peut-être pertinent de prévoir un nettoyage à fond de la cuisine de la salle des fêtes et de la maison des associations une fois par an.
Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 26 mai,

Séance levée à 21h31
Le Maire,
Didier PAQUERIAUD

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Didier Paqueriaud', written over a horizontal line.

Le secrétaire,
Michel SIMON

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Simon', written over a horizontal line.